



**Service Départemental d'Incendie
et de Secours des Hautes-Alpes**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de conventions de disponibilité opérationnelle et de formation

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Hautes-Alpes comprend dans ses effectifs près de 96 % de sapeurs-pompiers volontaires qui assurent plus de 94 % du temps opérationnel.

75 % de l'activité opérationnelle se situent entre 7 H 00 et 19 H 00 en semaine. La disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires, durant cette période, est fondamentale pour assurer la continuité du service public de secours.

Dans notre département, depuis plusieurs années cette disponibilité s'organise au travers de conventions dites de "disponibilité" entre le SDIS et les employeurs publics et privés.

Ces conventions déterminent les modalités de disponibilité opérationnelle (départ en intervention pendant le temps de travail), pour formation et pour des actions techniques ou bien administratives au sein du centre d'incendie et de secours.

A travers ces conventions, le SDIS cherche, par le biais de la "Mission Promotion Prospective et Développement du Volontariat", à mettre en place des dispositifs adaptés au tissu local. Par ailleurs, pour reconnaître l'effort fourni par les employeurs, des avantages financiers sont octroyés.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration du SDIS (CASDIS) a voté, le 9 juillet 2018, une délibération concernant les avantages « employeurs de sapeurs-pompiers volontaires conventionnés », qui fixe leurs modalités après étude fondée sur différents critères.

* * * * *

Monsieur Marcel CANNAT, Président du Conseil d'Administration du SDIS des Hautes-Alpes et Monsieur Pierre VOLLAIRE, Maire des ORRES vous invitent à la signature de huit conventions de disponibilité opérationnelle, de formation et pour certaines technique et administrative pour les agents de la commune des ORRES :

**le lundi 19 décembre 2022 à 17 H 00
au Centre d'Incendie et de Secours des Orres
(Hameau du Mélézet)**

Pour tous renseignements :
Monsieur Stéphane RECALE
Référent Volontariat au SDIS des Hautes-Alpes
04.92.40.18.28.